

LES RÉSERVATIONS

Pour réserver, il suffit de retourner le formulaire de réservation avant le lundi soir de la semaine précédente. Les coupons sont disponibles sur le site de la ville ou en version papier (service enfance-jeunesse ou sur les structures d'accueil).

→ Les coupons de réservation

Pour cet été, il vous est proposé un coupon identique pour chaque semaine, c'est à vous de renseigner les dates.

LE LUNDI 14 AOÛT

Chapi-Chapo sera ouvert le **lundi 14 août**, cependant, la réservation de cette journée devra se faire avant le 31 juillet. En fonction du nombre d'enfants inscrits, la structure sera ouverte ou pas.

Ce délai de 2 semaines, sera utile aux familles pour trouver une autre solution de garde.

INSCRIPTION ADMINISTRATIVE ET RENOUVELLEMENT

→ POUR CET ÉTÉ, LE PORTAIL FAMILLE NE SERA PAS ENCORE OUVERT.

- **Les familles utilisatrices** des services suivants : NAP, périscolaire, mercredi, petites vacances et restaurant scolaire, **n'ont pas de démarches** à faire pour cet été. La fiche sanitaire de l'enfant sera réutilisée pour cet été.
- **Pour les autres familles**, il faudra venir au service Enfance Jeunesse afin de **créer ou de renouveler votre dossier administratif**. Vous devrez venir avec le carnet de santé de l'enfant, une RIB, votre numéro d'allocataire CAF/MSA et l'attestation de votre quotient familial de janvier 2017.

- La semaine du 12 au 16 juin 2017
de 9h à 12h30 et de 14h à 17h

En cas de difficultés, prendre contact avec le service.

Pensez à adapter la tenue de vos enfants en fonction de l'activité et de la météo.

Responsable service enfance-jeunesse
Valérie PAUSCO : 02 51 65 50 52
service.enfance-jeunesse@mortagnesurveire.fr
Ajointe à l'enfance-jeunesse : Françoise Retailleau
francoise.retailleau@mortagnesurveire.fr

CONTACTS ET RENSEIGNEMENTS

Séverine RONDEAU et Vanina SENELIER
Service enfance jeunesse : 02 51 65 50 51
Chapi-Chapo : 02 51 65 02 92
chapichapo@mortagnesurveire.fr
www.mortagnesurveire.fr

Mortagne
sur Sèvre

ALLOUATIONS
FAMILIALES
Caf
de la Vendée

Du 10 juillet
au 1^{er} septembre



UN CURIOZ'ÉTÉ

Toupti &
Ptigran
Été 2017

Chapi-Chapo / ACCUEIL DE LOISIRS

LES HORAIRES - LA RESTAURATION

Chapi-Chapo est ouvert de 7h à 19h. Le petit déjeuner est servi aux enfants qui arrivent avant 8h.

Arrivée entre 9h30 et 10h et départ de 17h à 17h30. Goûter à 16h30.

NOUVEAU : le repas est obligatoire tous les jours.

Le mercredi c'est pique-nique. C'est Chapi-Chapo qui s'occupe du pique-nique.

LES GROUPES D'ÂGE

- Toupti enfants nés en 2013 et 2014
- Ptigran enfants nés en 2011 et 2012

LES SORTIES

Elles s'organisent par groupe. Si votre enfant est présent le jour d'une sortie ou de la piscine, il est automatiquement inscrit à cette activité. Si vous ne souhaitez pas qu'il y participe, vous devez en informer la directrice. Pour certaines activités, les places sont limitées, vous serez donc informé si votre enfant reste au centre.

Priorité aux Mortagnais par ordre chronologique d'arrivée des coupons.

LA PISCINE

Chaque groupe a la possibilité d'aller une fois par semaine à la piscine. Il faut prévenir les directrices si vous ne souhaitez pas que votre enfant participe.

Prévoir **un sac à dos adapté à l'enfant** et marqué à son nom avec maillot de bain et serviette. Les brassards sont fournis par l'espace aqualudique.

LA NAVETTE

Une navette circule tous les matins et tous les soirs pour accompagner les enfants de leur arrêt de car à Chapi-Chapo. Ce service gratuit est à réserver sur le coupon.

La navette passe à Saint-Hilaire et Évrunes, ainsi que dans quelques rues de Mortagne. Le circuit et les horaires sont disponibles dans le guide d'accueil.

Il est parfois difficile de respecter les horaires à la minute près :

Le car est utilisé pour toutes les sorties de Chapi-Chapo et de la Fabrik, donc il est soumis aux aléas de la route.

Les animateurs, avant le départ, vérifient que chaque enfant soit en possession de ces affaires et s'assurent que tous les enfants soient présents et en sécurité (ceinture).

Les animateurs, lorsque les parents le souhaitent, font un retour personnalisé sur la journée de l'enfant.

Tous ceci, peut engendrer un peu de retard le soir. Nous faisons appel à votre compréhension.

ATTENTION, si vous souhaitez que votre enfant rentre seul de l'arrêt de car, à son domicile, vous devez nous faire une autorisation écrite.